

La commune lance une charte éco-citoyenne pour chacun puisse devenir acteur de la préservation de l'environnement dans notre ville.

De son côté, la Ville est déjà pleinement engagée dans une démarche écologique avec des actions d'ors et déjà planifiées telles que «Nature en Ville », la rénovation énergétique des bâtiments publics, l'installation de petits équipements pour la petite faune, la création d'îlots de fraîcheur, etc...

Aussi, que vous soyez une entreprise, un commerçant, une association ou un habitant, cette charte vous propose une 1^{ère} étape d'engagement avec l'installation chez vous d'un nichoir ou d'un gîte pour lutter contre la prolifération du moustique.

En effet, chacun peut prendre sa part en menant des actions visibles et concrètes. Il n'y a pas de petites actions et celles qui vous sont proposées sont accessibles à toutes et à tous.

Engageons-nous, ensemble et dans la durée à accorder davantage de place à la préservation de la Nature et de l'Environnement dans notre ville, afin qu'elle soit plus verte, plus attractive et qu'elle rayonne par sa qualité de vie.



DGA Aménagement Durable et Infrastructures
Pôle urbanisme et environnement

Services Techniques - chemin des Luminaires - 71850 Charnay-lès-Mâcon
Tél : 03 85 34 65 86 - Mail : env.cdv@charnay.com

Charte éco-citoyenne

DE CHARNAY-LÈS-MÂCON

Une charte verte pour notre ville



OPÉRATION 100 nichoirs

J'adhère à l'engagement de la Commune de Charnay-lès-Mâcon pour participer au programme « Nature en Ville » et m'engage à installer un petit équipement dédié à la petite faune en respectant les préconisations suivantes :

GÎTE À CHAUVES-SOURIS

- Installer le gîte à une hauteur minimale à 3 m du sol en le fixant sur un mur, un poteau ou un arbre (uniquement avec des sangles, ne pas percer ou clouer sur un arbre)
- Orienter l'abri face au sud ou sud-est (les chauves-souris ayant besoin de chaleur)
- Ne pas les déranger
- Renoncer aux produits chimiques pour ne pas nuire à leur survie

NICHOIR À MÉSANGES

- Installer le nichoir à une hauteur entre 2 m et 5 m pour les mésanges bleues et entre 4 et 6 m pour les mésanges charbonnières, en le fixant sur un mur, un poteau ou un arbre (uniquement avec des sangles, ne pas percer ou clouer sur un arbre)
- Prévoir une protection contre les prédateurs (ex : chats, ne pas utiliser les branches d'arbre comme support au nichoir)
- Orienter l'abri vers le nord-est ou l'est pour le protéger des vents
- Ne pas les déranger, notamment entre mars - avril, période de nidification
- Renoncer aux produits chimiques lors de l'entretien de mes espaces verts pour ne pas nuire à leur survie
- Nettoyer (vider et brosser) le nichoir 1 fois par an au début de l'automne

Pour protéger votre nichoir, vous pouvez appliquer de l'huile de lin à l'extérieur uniquement.

Les autres produits sont déconseillés.

Pour décorer votre nichoir, utilisez des peintures à l'eau et/ou des produits respectueux de l'environnement.



FORMULAIRE D'ADHÉSION DEMANDE DE NICHOIR

Distribution gratuite de nichoir à mésanges
ou gîte à chauve-souris.

Participez avec la commune à l'intégration de la biodiversité en ville, remplissez le formulaire en choisissant un nichoir à mésanges ou un gîte à chauve-souris !
L'action vise à lutter contre la prolifération des moustiques en permettant l'installation de leur prédateur naturel, mais aussi à renforcer la présence des oiseaux sur Charnay.

En contrepartie, la Ville de Charnay-lès-Mâcon vous demande d'adhérer
à la charte éco-citoyenne et de permettre un suivi par la ville des oiseaux installés.

**Attention ! seuls les habitants de Charnay-lès-Mâcon peuvent se procurer un nichoir ou un gîte.
Aucune liste d'attente n'est possible sur cette distribution, le stock étant d'ores et déjà fixé.
Un nichoir par foyer maximum.**



DEMANDE DE NICHOIR

- Je souhaite un nichoir à mésanges
OU
 Je souhaite un gîte à chauve-souris



VOS COORDONNÉES

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

- En formulant ma demande de nichoir, j'adhère à la charte éco-citoyenne, j'accepte que la ville de Charnay-lès-Mâcon me demande des informations sur la géolocalisation du nichoir. J'accepte également d'être contacté pour participer au suivi des oiseaux observés.

Le :

Signature du demandeur :

« Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service Environnement et Cadre de Vie pour constituer un registre d'acteurs engagés dans la démarche Nature en Ville. Les données collectées ne seront pas communiquées à d'autres destinataires. Les données sont conservées pendant 1 an. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, ou demander leur effacement en contactant la ville : env.cdvi@charnay.com »

